



HAL
open science

Espace rural et projet spatial: Un défi pédagogique et professionnel à relever

Xavier Guillot

► **To cite this version:**

Xavier Guillot. Espace rural et projet spatial: Un défi pédagogique et professionnel à relever. Publications de l'Université de Saint-Etienne. Espace rural & projet architectural. Volume 1. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques., 1, pp.12-17, 2011, Espace rural et projet spatial. hal-03637253

HAL Id: hal-03637253

<https://hal.science/hal-03637253>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace rural et projet spatial : Un défi pédagogique et professionnel à relever¹

Xavier GUILLOT

Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Chercheur à l'UMR 5319 Passages, Université Bordeaux Montaigne

Depuis la création des écoles d'architecture dans les années 1970, l'enseignement du projet architectural et urbain, discipline clé du cursus pédagogique, a prioritairement été associé à une perception « christalérienne » de l'établissement des hommes sur le territoire : généralement, c'est « l'entrée ville » qui a dominé l'approche du projet et du rapport que la société entretient avec l'espace. Dans ce contexte, les questions liées au projet spatial ont été perçues et traitées selon une double entrée renvoyant, d'une part aux enjeux de densification de la ville historique et, d'autre part, à ceux relevant de son extension, en s'attachant notamment à traiter des problèmes propres à la formation d'un espace dit périurbain. C'est ainsi que dans les pratiques pédagogiques et de recherche, un autre type d'espace, ne relevant ni de la ville historique ni de son immédiate périphérie, a généralement été négligé : un espace que, selon une terminologie commode mais néanmoins insatisfaisante, on appellera pour l'heure : « espace rural ».

En effet, dans les écoles d'architecture, l'espace rural apparaît comme un enjeu secondaire. Son aménagement n'est pas présenté comme problématique². Il appartient à un « grand territoire³ » ou à un espace dit de la « grande échelle⁴ » pour reprendre les expressions ayant cours aujourd'hui dans l'enseignement et la recherche. Et sa conception s'inscrit « naturellement » dans celle de la ville. Cette approche de l'espace rural dans l'enseignement du projet a largement déterminé les pratiques professionnelles actuelles selon lesquelles les compétences de l'architecte et de l'urbaniste s'étendraient logiquement de l'espace urbain à l'espace rural selon des outils élaborés à partir de l'espace urbain. Dans ce contexte, toute réflexion sur la spécificité des pratiques de projet en milieu rural a été occultée, des pratiques qui s'attacheraient à en valoriser les particularités locales qu'illustre l'étendue du lexique pour le désigner.

¹ Je remercie Françoise Choay pour la lecture critique qu'elle a faite d'une première version de cette introduction et ses précieuses suggestions. Les erreurs et omissions qui subsistent demeurent toutefois de mon fait.

² Par rapport à ce constat, hormis les travaux présentés dans cet ouvrage, il conviendrait de citer l'activité d'enseignants qui ont œuvré avant nous dans ce domaine, seuls ou en équipe. À ce titre, je mentionnerai ceux avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger, en particulier Jean-Marie Billa, architecte et enseignant à l'ENSA de Bordeaux, Michel Barrué et Monique Barrué-Pastor de l'équipe « Architecture, paysage, société et modèles » à l'ENSA de Toulouse, qui m'ont encouragé dans mes premières démarches. Au plan institutionnel, ma reconnaissance va également à Eric Lengereau, anciennement chef du BRAUP et Martin Chénot, actuellement directeur de l'ENSA de Saint-Étienne pour leur soutien dans la mise en place de cette réflexion.

³ Voir par exemple la récente consultation pour le « Grand Paris ».

⁴ Voir le colloque « L'espace de la grande échelle en question » organisé à Lille les 23-25 novembre 2005.

Au-delà « l'urbanocentrisme » :

Penser l'espace rural dans un rapport dialectique de complémentarité avec l'espace urbain

Introduire aujourd'hui la question de l'espace rural en école d'architecture partira donc du constat suivant : au cours des trente dernières années, l'enseignement du projet a été subordonné à une forme d'« urbanocentrisme » dans l'appréhension des questions concernant l'établissement des hommes sur le territoire. Or, depuis les années 1980, le processus de « contre-urbanisation⁵ » (*counterurbanization*) signalé d'abord par les anglo-saxons, processus qui trouva un écho en France dans la notion de « renaissance rurale » que Bernard Kaiser⁶ avait en son temps mis au jour, n'a fait que s'amplifier. Comme Didier Boutet⁷ le souligne : après trente ans d'exode rural, on doit faire le constat qu'en France, dès 1982, le recensement général de la population traduit une augmentation démographique dans les campagnes due essentiellement à un solde migratoire positif. Ainsi, l'espace à dominante rurale⁸ rassemble désormais 10,5 millions de personnes, soit 18 % de la population métropolitaine sur plus du tiers du territoire national.

L'inscription de cette dynamique démographique dans l'espace territorial français constitue le cadre général de la réflexion menée dans cet ouvrage. Formulé autrement, c'est symboliquement la « rencontre » entre deux mondes qui en a constitué le point de départ :

- le monde des ruraux qui, dans la longue durée, a œuvré à la construction de cet espace territorial par son attachement au travail de la terre ;
- le monde des citadins qui, dans un rapport d'immédiateté, perçoit cet espace comme un nouvel « eldorado résidentiel ».

C'est sur la base de ce constat que nous avons formulé ici l'hypothèse qu'un tournant dans nos approches du projet spatial est nécessaire avec, pour corollaire, la réévaluation d'un ensemble de postulats sur lesquels repose sa pratique en école d'architecture. Par rapport à cette hypothèse, une précision s'impose immédiatement : l'objet n'est pas ici de promouvoir une conception du projet exclusivement axée sur l'espace rural. Une telle approche serait contraire à nos convictions. Et ceci pour deux raisons essentielles :

- d'une part, elle stigmatiserait la dualité urbain/rural autour de deux entités spatiales, renvoyant à l'existence de deux types de savoirs indépendants présentant une forme d'autonomie ;
- d'autre part, elle conduirait à instaurer une autre forme de déterminisme méthodologique et d'écueil analytique, le « ruralocentrisme », et serait contraire à notre perception des problèmes contemporains que pose aujourd'hui l'espace rural.

⁵ Brian J.L. Berry, *Urbanization and Counterurbanization*, Beverly Hills, CA: Sage Publications, 1976.

⁶ Bernard Kayser, *La Renaissance rurale*, Paris, Armand Colin, 1990.

⁷ Didier Boutet, « L'importance d'une dynamique résidentielle dans le rural isolé », *Économie régionale et urbaine*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, N° 5, 2006, p. 782-799.

⁸ Selon le découpage Insee (1996), l'espace à dominante rurale est composé de quatre types de territoires : rural sous influence urbaine – pôles ruraux – périphérie des pôles ruraux – rural isolé. Sur cette question, voir Thomas Le Jeannic et Virginie Pigué, « Villes et campagne de quoi parle-t-on ? », *Les Campagnes et leurs Villes – Contours et caractères*, Paris, Insee et Inra, 1998.

Notre réflexion part du principe que l'espace rural « fonctionne » dans un rapport dialectique de complémentarité avec la ville. Comprendre la nature de cette dialectique, dans ses modalités de fonctionnement, et les différentes formes d'occupations territoriales qui en ressortent par leurs particularités culturelles constitue le cadre de réflexion général des travaux présentés dans cet ouvrage.

Un espace dont les spécificités locales constituent une « matière à projets »

Pour comprendre le sens de cette dialectique et en dénouer la complexité, on doit prendre en compte le fait que la dynamique démographique mentionnée plus haut a accompagné un changement de statut économique et social des territoires ruraux. Aujourd'hui, les agriculteurs ne constituent plus qu'une part minoritaire de la population qui habite ces territoires. La majorité de cette population appartient à d'autres catégories professionnelles liées à la ville, et induisant d'autres pratiques de vie quotidienne, comme leur très grande mobilité. D'où l'hypothèse formulée par certains auteurs que l'urbain et le rural seraient entrés dans un processus de « fusion » : qu'une entité territoriale nouvelle serait née et, qu'à l'instar de l'*urban sprawl* américain⁹, les territoires ruraux seraient inéluctablement voués à une forme de « suburbanisation ».

Cette lecture des processus d'urbanisation sera interrogée et réévaluée. Selon nous, en parallèle à cette hypothétique fusion de l'urbain et du rural, on doit faire un autre constat – de type spatial – proposant un autre cadre de réflexion pour le projet. Effectivement, si les espaces interstitiels entre les grandes agglomérations françaises ont été depuis les années 1960 assujettis à des principes d'aménagement territoriaux (construction d'axes de circulation rapides, zones d'activités économiques, lotissements résidentiels, etc.), hors de ces axes la situation est différente. Aujourd'hui encore, le territoire français est composé d'espaces façonnés par l'homme : des espaces qui présentent souvent d'importantes différences architecturales et paysagères d'un département à l'autre, et qui sont l'expression même de pratiques économiques, sociales et culturelles propres à leur localisation. Pour combien de temps encore ? Au vu des transformations que l'on peut observer ailleurs dans le monde, on est en droit de se le demander.

À cet égard, il nous paraît légitime de nous interroger sur le devenir des territoires ruraux en termes de spatialité, avec pour objectif de répondre à au moins trois questions essentielles propres à notre pratique d'enseignant :

- Comment penser globalement l'évolution de ces territoires dans une dynamique d'aménagement prenant en compte leur spécificité par rapport au processus d'urbanisation ?
- Comment, par rapport à cette évolution, transmettre des compétences singulières dans l'enseignement du projet spatial ?

⁹ Concernant la question de la diffusion de l'urbain (*urban sprawl*), je mentionnerai les travaux pionniers de Melvin Webber que j'ai étudiés dans le passé (Xavier Guillot, « Melvin Webber, planificateur américain », Paris, *Le Visiteur*, n° 3, p. 167-177, 1997) et son essai *The Urban Place and the Nonplace Urban Realm* (1964), publié en France en 1996 : Melvin Webber, *L'Urbain sans lieu ni bornes*, préface de Françoise Choay, La Tour d'aigues, Éditions de l'Aube. Depuis les années 1960, la liste des auteurs ayant traité de cette question est longue. Pour en avoir un aperçu bien documenté, on se reportera au travail d'inventaire de Bénédicte Grosjean dans sa thèse de doctorat « La "ville diffuse" à l'épreuve de l'Histoire – Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge », université de Paris 8 – Saint-Denis et université catholique de Louvain (Belgique), 2007.

- Comment, en termes de recherche, engager une réflexion visant à mieux en comprendre la spatialité, à en dénouer la complexité morphogénétique, avec retour de connaissances dans l'enseignement du projet et, à terme, dans les pratiques professionnelles ?

Explorer les fondements d'une « autre approche » du projet architectural

Les expériences restituées dans cet ouvrage visent à apporter un éclairage à ces questions. Une première remarque peut être déjà établie : pour une majorité d'enseignants, la transmission de cette compétence passe par une ouverture vers d'autres savoirs, impliquant de travailler au sein d'un groupe pluridisciplinaire. Est ici souligné le rôle de l'architecte comme médiateur, un rôle qu'il peut assumer à différents niveaux : au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre élargie, dans laquelle d'autres corps de métier liés à la compréhension et à la transformation de cet espace sont représentés ; mais aussi, au sein de la communauté dans laquelle il intervient et dont il va modifier le cadre de vie. C'est donc ici la participation et la part de « négociation¹⁰ » que tout projet spatial doit intégrer qui sont prises en compte. À cet égard, est mise au jour la responsabilité sociale de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste dans la transformation d'un lieu : une responsabilité qui, dans le contexte rural, acquiert une importance singulière par le contact direct que l'on a avec ses habitants, une prise en compte de leur opinion, incluant parfois l'attachement ancestral qu'ils ont de leur lieu de vie.

Autre point commun à relever dans les travaux présentés dans cet ouvrage : le fait qu'ils sont le fruit d'un travail de terrain approfondi. L'identification et la valorisation des ressources locales constituent un paramètre clé de la conception du projet et de l'approche générale que l'on a de la transformation de l'espace. Notons que ce type d'approche est commun à d'autres disciplines que l'architecture et se retrouve dans d'autres types de travaux. On pense précisément à ceux issus de « l'école territorialiste¹¹ » et aux propos défendus en Italie par Alberto Magnaghi¹² autour de la notion de « projet local ». En s'appuyant sur cette notion, cet auteur a mis au jour une orientation de travail très féconde pour aborder le projet spatial à toutes les échelles, incluant le contexte dont nous traitons ici.

Ajoutons que cette démarche est une des références clés de l'atelier « Prospective territoriale et soutenabilité architecturale¹³ » que nous conduisons à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne. Dans une certaine mesure, on peut y associer les travaux des autres ateliers présentés dans cet ouvrage¹⁴. Ainsi, une communauté de pensée est en train de voir le jour en France, avec comme volonté commune de renouveler le débat portant sur la dialectique entre l'espace urbain et l'espace rural évoquée plus haut et de leur associer d'autres enjeux que l'horizon de la périurbanisation et de l'homogénéisation de nos espaces de

¹⁰ Voir la notion de « projet négocié » évoquée par Stéphanie David dans cet ouvrage.

¹¹ Voir par exemple le récent ouvrage de Daniele Vannetiello, *Verso il progetto di territorio. Luoghi, città, architetture*, Aion, 2009.

¹² Alberto Magnaghi, *Le Projet local*, Sprimont, Mardaga, 2000.

¹³ Voir dans cet ouvrage la contribution intitulée : « De l'architecture au territoire. Une expérience d'enseignement pluridisciplinaire au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne », p. 108-121.

¹⁴ Ces travaux ont été préalablement présentés dans le colloque-atelier « Espace rural et projet architectural » qui a eu lieu en octobre 2009 au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

vie. C'est la prise en compte du rapport au lieu de notre société mondialisée qui nous anime ici, avec les implications que l'on sait en termes de soutenabilité des identités spatiales locales.

Reste que cette dynamique de renouvellement de l'approche du projet demeure fragile. Elle est aujourd'hui portée par une minorité d'enseignants et les fondements théoriques qui la sous-tendent sont à consolider. D'autres références et savoirs doivent être identifiés ou élaborés. Nous y travaillons¹⁵. Dans tous les cas, notre conviction est acquise : ces territoires représentent un enjeu anthropologique majeur par les actions qui y seront menées dans les décennies à venir. Comme le dit à juste titre et sans détour Françoise Choay, la question est bien ici de chercher « de nouvelles formes sociales et de nouvelles formes d'habiter qui nous arriment à la terre et nous fassent, dans la différence, réaliser notre destin d'hommes¹⁶ ». Car, comme le souligne ailleurs cet auteur, c'est « en réapprenant à inscrire les problématiques sociétales du présent à l'échelle et sur le socle d'un héritage local (naturel et édifié) que seront inventées les nouvelles entités spatiales sur la fondation desquelles retrouver et continuer à enrichir la hiérarchie des identités régionales, nationales et européennes¹⁷ ».

Cet enjeu, nous en sommes aujourd'hui pleinement conscients. Il paraît urgent de s'en saisir, de le problématiser pour en identifier les implications dans la formation des futurs praticiens de l'espace.

¹⁵ Depuis 2007, l'ENSA de Saint-Étienne a organisé un ensemble de séminaires sur ce sujet en région Rhône-Alpes, ayant notamment abouti à la formation du « Réseau d'enseignement et de recherche sur l'espace rural et le projet spatial ». Ce réseau réunit plusieurs établissements d'enseignement supérieur, principalement : les Écoles nationales supérieures d'architecture de Saint-Étienne, de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon et de Nancy, l'École nationale supérieure du paysage et de la nature de Blois, l'École nationale du génie rural des eaux et des forêts de Clermont-Ferrand (AgroParisTech-Engref), le réseau « Paysage rural et urbanisme durable » de Mairie-conseils et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

¹⁶ Françoise Choay, « L'utopie c'est retrouver le sens du local » (interview), *Station Luxembourg*, n° 2, 2001, supplément du *Courrier International*, 2001, n° 523.

¹⁷ Françoise Choay, *Le Patrimoine en questions. Anthologie pour un combat*, Paris, 2009, Seuil, coll. « La couleur des idées », p. XLVII.